

ÉTAT DE LA SITUATION DES INSTANCES DE CONCERTATION EN PETITE ENFANCE DE MONTRÉAL

Octobre 2021

Regroupement des instances de concertation en petite enfance de Montréal

CONTEXTE


De septembre à octobre 2021, le Regroupement des instances de concertation en petite enfance de Montréal (RICPEM) a mené un sondage auprès des instances de concertation locales sur le territoire montréalais. Par ce sondage, nous avons été en mesure de rejoindre 22 instances de concertations en petite enfance. Le sondage était divisé en cinq parties, à savoir : la forme de la concertation, le poste de coordination pour la concertation en petite enfance, le travail de proximité, les partenaires et le financement.




22

concertations montréalaises répondantes

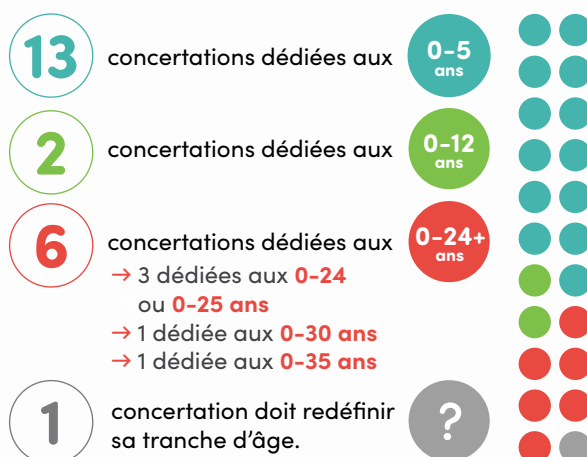
LA FORME DE CONCERTATION

 **15** concertations se consacrent uniquement à la **petite enfance**


 **6** concertations se consacrent à la **petite enfance** et à la **jeunesse**

 **1** concertation se consacre à la **famille**

LES TRANCHES D'ÂGES DES CONCERTATIONS




LA COORDINATION DE LA CONCERTATION EN PETITE ENFANCE

 **16** concertations ont **une ressource** dédiée à la **coordination**

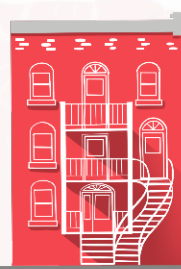
→ **7** à temps plein
→ **9** à temps partiel

Plusieurs ont témoigné de l'avenir incertain des postes de coordination face à l'absence de financement dans les mois à venir.

 **6** concertations sont **sans coordination**

Les instances de concertation qui sont sans ressource dédiée à la concertation sont sous la responsabilité d'organisateur-trices communautaires, de directions de tables de quartier ou d'organismes communautaires.

LE TRAVAIL DE PROXIMITÉ

 La majorité des concertations n'ont pas de travailleur-se de proximité sur leur territoire.

 **13** concertations n'ont pas de travailleur-se-s de proximité

 **5** concertations ont un-e travailleur-se de proximité

 **4** concertations en ont plusieurs

La plupart des travailleur-e-s de proximité travaillent au moins 28 heures par semaine. Alors que certains territoires ont des travailleur-se-s de proximité jusqu'à 2022, plusieurs maintiennent le ou les postes tant que le financement leur permettra.

 **28 h+**

LES PARTENAIRES

12

concertations ont entre 9-19 partenaires

9-19

partenaires

8

concertations ont entre 20-29 partenaires

20-29

partenaires

2

concertations ont 30 et + partenaires

30 et +

partenaires



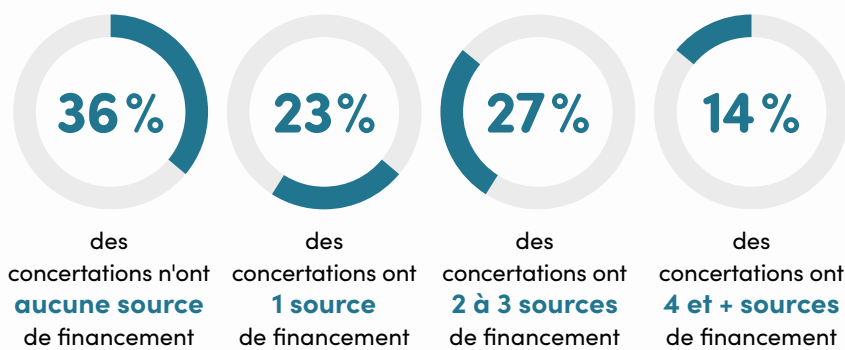
Les instances de concertation en petite enfance répondantes peuvent compter sur de **nombreux partenaires actifs**, notamment :

Nombre de concertations

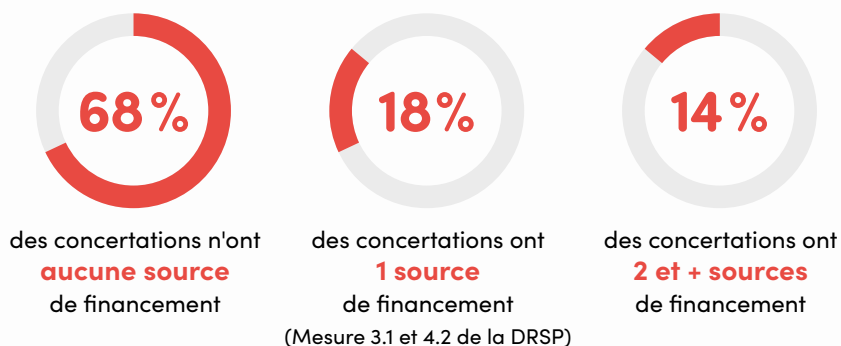
Les organismes communautaires Familles	22
Les organismes communautaires	21
Le réseau de la santé et des services sociaux	20
La Ville de Montréal et ses instances (bibliothèques, loisirs, etc.)	18
Les services de garde éducatifs à l'enfance	15
Les centres de services scolaires et les écoles	14
Les citoyen·ne·s	3
Les entreprises et commerces locaux	1
Les leaders religieux	1
Les OBNL	1

LE FINANCEMENT

LE FINANCEMENT DE LA COORDINATION



LE FINANCEMENT DU TRAVAIL DE PROXIMITÉ



LES SOURCES DE FINANCEMENT



La Direction régionale de santé publique de Montréal (DRSP) est le principal bailleur de fonds via sa mesure 3.1 et 4.2. La DRSP contribue financièrement à presque tous les postes de coordination sur le territoire montréalais.

Les autres bailleurs de fonds sont :

- \$ La Ville de Montréal
- \$ Le Gouvernement du Québec
- \$ Le Gouvernement du Canada
- \$ Les Centres de services scolaires
- \$ Les député.e.s
- \$ Les OBNL
- \$ Les organismes communautaires
- \$ Les fondations philanthropiques
- \$ Les dons d'entreprises privées